

Le dialogue territorial : questions, craintes et réticences (liste non exhaustive)

*Ne pas se moquer, ne pas déplorer,
ne pas détester, mais comprendre.*
Spinoza

De la part des participants

- Crainte de ne pas être écouté, de ne pas peser sur la décision, d'être manipulé
- Crainte du conflit
- Crainte de ne pas voir ses connaissances ou son point de vue reconnus, de ne pas peser face aux autres participants, notamment les plus puissants
- Difficulté à construire une opinion personnelle jugée suffisante
- Difficulté à construire des paroles collectives
- Manque de confiance dans l'équité ou l'efficacité du processus, dans la neutralité de l'animateur

De la part des élus, commanditaires, techniciens

- Perte de pouvoir, crainte de devoir justifier et expliquer et de rendre transparent le processus décisionnel, remise en cause des normes non écrites
- Fragilisation du statut des élus, perte de confiance en eux de la part des citoyens, remise en cause de la démocratie représentative
- Défiance envers la fiabilité de l'expertise citoyenne, la reconnaissance des savoirs et des capacités des citoyens
- Peur des conflits, crainte que le processus ne débouche sur rien ou n'avive les tensions, manque de confiance dans l'équité ou l'efficacité du processus
- Peur des lobbies, crainte que l'on perde de vue l'intérêt général
- Crainte qu'une décision courageuse ne soit impossible
- Responsabilité de la décision
- Problèmes d'organisation, difficulté à intégrer le processus dans les contraintes institutionnelles (délais...)

De la part des animateurs

- Choix des participants
- Construction du dispositif de concertation, questions de méthode et d'outils
- Capacité à conduire les réunions, à maîtriser ses émotions, à rester neutre ou impartial
- Gestion des délais et des contraintes des commanditaires
- Reconnaissance de sa légitimité par les participants
- Reconnaissance de son travail par sa hiérarchie et par ses pairs
- Prise en compte de l'intérêt général, du long terme
- Responsabilité en cas d'échec